

Session Plénière du 18 février 2021

Rapport N°21.01.02 Plan LOIRE

Intervention de Gilles GODEFROY

Monsieur le Président, Chers collègues,

Le Plan Loire Grandeur Nature est né de la volonté, partagée par les acteurs du territoire, de préserver et restaurer le caractère naturel du bassin de la Loire, tout en mettant en valeur la richesse de son patrimoine.

Parfait

Il est exposé que l'objectif visé par le SDAGE était de 61% des eaux de surfaces en bon état écologique en 2015, et que cet objectif a été repoussé en 2021 puis 2027.

Le bilan fait en 2016 révèle que seulement 26,5% des cours d'eau auraient atteint cet état à cette date.

Je dis « auraient » car dans de nombreux autres documents que vous nous avez fournis – notamment en commission – le chiffre retenu est de 19 %.

On arrive donc à 1/5 de cours d'eau, alors que l'objectif, pour le moins optimiste, était de 2/3.

C'est dommage de jouer ainsi avec les chiffres pour présenter un bilan un peu moins pire que ce qu'il n'est, car cela nuit à votre, à notre, crédibilité.

Je sais très bien que vous ne maîtrisez pas tous les critères pour arriver à un niveau écologique acceptable, mais jouer sur le sens de ce qui est acceptable ou pas, pour tenter un effet d'annonce, n'est pas à la hauteur de la cause que vous défendez.

On cite souvent la Loire comme étant le « *Dernier Fleuve Sauvage* » d'Europe, comme si le fleuve n'avait jamais été touché par la main de l'homme

En réalité, il n'en n'est rien, la présence des levées est là pour nous le prouver, sans parler des différents quais et canaux qui y ont été construits, pour faciliter l'activité humaine.

C'est pour cela que nous avons une certaine réticence quand vous parlez de **restaurer** le caractère naturel du bassin de la Loire.

Les levées font partie du bassin de la Loire, personne ne le discute, mais il en est de même pour les moulins, les biefs et autres chutes d'eau qui sont séculaires : ils appartiennent à notre environnement.

Dès lors, un trop grand acharnement à revenir à un état purement naturel nuit à l'identité du fleuve tel qu'il est.

Préserver oui, restaurer également oui, quand cela est nécessaire, mais avec modération.

Il fut un temps, au cours duquel, ce qui était artificiel est devenu naturel.

Après tout le Cher a été canalisé par les Romains il y a 2.000 ans de cela.

Un nouvel écosystème s'est alors créé et perdure !

Avec un tel état d'esprit, consistant à restaurer à l'état naturel à tout prix, les Pays Bas n'existeraient plus.

